

Saint-Léger-du-Bourg-Denis

La Côte du Roule

Fiche d'identité

Grand type morphologique

Coteau calcaire

Surface

21 ha 63 a

Département

Seine-Maritime - 76

Commune

Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Nature foncière

Convention de gestion

Sur 7 ha 31 a 19 ca, convention de gestion avec une propriétaire privée depuis 1995.

Sur 5 ha 90 a 65 ca, droit de passage.

Inventaires et protection

- Espace Naturel Sensible de Seine-Maritime depuis 1996,

- ZNIEFF de Type I n° 18.0001 " Pelouse à Saint-Léger-du-Bourg-Denis " et de Type II n° 181 " Vallée de l'Aubette, Val Auber ".

- Site Natura 2000 FR2300124 "Coteau de Saint-Adrien"

Conservateur Bénévole

Oui

Partenaires financiers

Département de Seine-Maritime dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles

Partenaires techniques

Brigade Verte du Département de Seine-Maritime

Service technique de la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Le site

Présentation

La Côte du Roule est un coteau calcaire situé dans la vallée de l'Aubette. La partie supérieure de la côte est aujourd'hui occupée par des boisements. Le bas présente un paysage ouvert de pelouses calcicoles en mosaïque avec des ourlets à Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) et des fruticées. Les pelouses abritent une flore très diversifiée avec de nombreuses espèces végétales remarquables. La diversité de la flore des pelouses permet l'accueil de nombreux insectes comme les papillons et les Orthoptéroïdes.

Menaces

La densification du tapis herbacé par l'invasion du Brachypode penné puis la colonisation spontanée par les ligneux suite à l'abandon des pratiques agro-pastorales constituent les principales menaces du site. En effet, en l'absence du pâturage, la dynamique végétale tend à évoluer vers des stades boisés au détriment des pelouses. Il s'ensuit une perte de diversité par disparition des espèces végétales et animales liées aux pelouses.



Gymnadenie odorante
(*Gymnadenia odoratissima*)

Coteaux calcaires



Objectifs de gestion

Les objectifs de gestion sont d'entretenir les pelouses, de freiner la dynamique invasive du Brachypode penné et des ligneux, et de conserver la mosaïque d'habitats constituée par les pelouses, les ourlets et les fruticées. Pour la faune, l'objectif est d'en conserver la richesse et de favoriser la population de Damier de la Succise.



Laiche humble
(*Carex humilis*)